

Edition du 'REVEIL DU NORD' 186 bis, rue de Paris, LILLE. Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

Le plus forte vente de la région Directeur: Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45. TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Un manifeste des houillères françaises



Notre confrère parisien 'Le Temps' vient de publier dans son numéro du 2 novembre, un supplément consacré aux Houillères françaises. Ce document comporte une étude en 24 colonnes de la situation des charbonnages de France et d'un avant-propos, signé par M. de Peyrinhoff, Président du Comité Central des Houillères de France.

On ne peut méconnaître l'importance de ce document. Il vient au moment où les Houillères françaises redoutent une reprise progressive de l'activité des charbonnages britanniques et l'ouverture du marché français à des importations moines mesurées des charbons allemands.

De plus, les conséquences de la stabilisation du franc inquiètent — je l'ai déjà montré — des producteurs qui s'étaient accoutumés à ne plus redouter l'invasion des matières étrangères contre laquelle le change les garantissait.

M. de Peyrinhoff a la valeur d'un manifeste. C'est un appel des houillères à 'gouverner' — à notre région du Nord qui vit tout entière (au propre comme au figuré) sur le charbon, on doit examiner et peser attentivement les termes de ce plaidoyer du Comité des Houillères.

Le programme de cette « politique houillère » est défini par l'auteur :

« La protection fragile que la houillère française tire des circonstances, ni la durée réduite du temps de travail qui constitue une déviation marquée du rendement individuel et s'oppose défavorablement aux prolongations récentes pratiquées par nos rivaux, ni la tarification ferroviaire, unifiée à l'étranger, qui constitue un véritable droit de douane à rebours, à la charge des charbons français, n'offrent les assurances préalables permettant l'adoption d'un programme raisonné d'accroissement de production ».

On ne manquera pas de s'étonner de voir M. de Peyrinhoff qui signait récemment la note des industriels français réclamant la suppression des barrières douanières internationales, demander aujourd'hui un renforcement du droit de douane sur les charbons.

« Que demain, comme chacun l'espère, une nouvelle baisse de la livre ramène les prix des charbons étrangers à des taux inférieurs ou égaux aux taux français, l'industrie houillère de notre pays se trouvera dans le marasme ».

Cependant, le Comité des Houillères, qui inspira à n'en pas douter l'étude du 'Temps' à enlever tous ses griefs contre la loi Durafour (qui règle les heures de travail) et fait écrire :

« Il reste malgré tout à espérer que la loi Durafour qui a été plutôt une loi de désorganisation du travail dans les mines, verra un jour remanier son texte par trop rigide ».

Si les conditions économiques déterminées par la hausse du franc doivent entraîner un « marasme » de l'industrie houillère française, on ne conçoit par la nécessité d'augmenter la durée de la journée de travail. Au surplus, l'étude du 'Temps' constate qu'en 1920, on prévoit une augmentation de 25 pour cent du taux de la production par rapport à 1913. C'est une démonstration — jointe à beaucoup d'autres — de la fausseté des arguments dirigés contre la loi Durafour.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Médicos, cet ouvrage avec plates illustrées ou avertis, quelques ziboules.

Vers le châtement Des logements pour les sans-abri

L'empoisonneuse d'Haverskerque a été transférée à Dunkerque



Le départ de Mélanie Beccart, femme Duvette, l'empoisonneuse des Flandres

Mélanie Beccart, femme Duvette, l'empoisonneuse d'Haverskerque, condamnée à la peine de mort au cours de la session des assises qui vient de prendre fin, a été transférée à Dunkerque.

La pauvre femme attendait, là, l'heure du châtement.

Elle a quitté la prison de Cuincy hier mardi, à 9 heures. A 9 h. 21, encadrée des deux gendarmes réglementaires, elle montait dans le train, presque inaperçue.

Toujours impassible, son visage renfermé, semblait plus sombre encore. Etait-ce remords, regrets ou appréhension ?

Non ! Marie Beccart songeait à son amant, le portugais Auguste Morozzi qui, voici quelques jours, s'est pendu dans sa cellule.

Des gens peu généreux s'étaient empressés de lui révéler le suicide.

Et la pensée mélancolique de Mélanie Beccart allait vers le souvenir de l'homme pour qui elle a tué.

A Dunkerque, on n'a point remarqué son arrivée. Les gendarmes ont conduit immédiatement leur prisonnière à la maison d'arrêt de la rue des Vieux-Remparts.

La belle-mère meurtrière attend son départ pour Lille

Sous quelques jours, une autre condamnée à mort, Marie Lefebvre, la belle-mère meurtrière, à son tour, quittera la maison d'arrêt de Cuincy pour la prison de Lille.

Pour elle, des précautions plus sérieuses seront prises. Elle partira à l'aube, de façon à éviter des manifestations possibles.

En attendant, la riche mégère s'incline avec indifférence devant le destin qu'elle s'est fait. Dans sa cellule, Marie Lefebvre lit son livre d'heures qui elle écrit à son mari, à quelle page d'un roman qu'elle lit.

Elle attend le moment de voir le médecin. L'empoisonneuse dans son égarement insupportable, ne pense qu'à elle, rien qu'à elle.

Le public cette semaine : CHAUDS LES MARRONS ! chronique documentaire par CHRYSALE

Volz aussi : Ses Illustrations en couleur. Ses magnifiques romans : LA BELLE EMPOISONNEUSE — UN LYS AU RUEISEAU — PAS DE DOT.

Volz également : Ses Contes, ses Chroniques, son Petit Courrier des Lectrices, etc., etc.

16 pages : 35 centimes EN VENTE PARTOUT

Trois baraquements ravagés par le feu à Valenciennes

Mardi matin, vers six heures, un incendie a détruit trois baraquements situés sur la place de Mons, au lieu dit « Cité des Glacis », occupés par les familles Devassine et Duchemin.

La femme Devassine s'était levée, comme à l'habitude, vers 4 heures du matin, pour préparer le repas de son mari, qui devait se rendre à son travail.

Vers 5 h. 30, elle se rendit chez sa mère, avec son plus jeune enfant, laissant chez elle couchés dans le même lit, ses trois autres enfants : Amélie, 5 ans 1/2 ; Henri, 3 ans 1/2 ; et Géorgette, 2 ans 1/2.

Vers six heures, M. Devassine entendit crier : « Au feu ! ». Aussitôt, l'un vit des flammes s'échapper de toutes parts de son logement.

Les voisins organisèrent aussitôt les secours, sauvèrent les enfants, mais deux autres baraquements qui se trouvaient à proximité et occupés par les familles Jonquois et Lheureux ne tardèrent pas, sous l'action de la chaleur, à s'enflammer à leur tour.

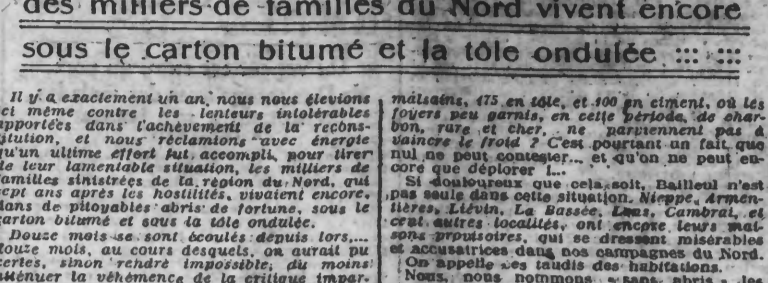
Les sapeurs-pompiers, mandés par la sirène, arrivèrent sur les lieux et sous les ordres du capitaine Maillard, préservèrent les baraquements voisins et noyèrent les débris. Le seul bâtiment qui fut sauvé fut celui de la famille Jonquois.

D'après les premiers renseignements recueillis, le feu aurait été communiqué par le jeune Henri Devassine.

En effet, sa sœur Amélie a déclaré aux agents enquêteurs, que son frère s'était levé vers six heures ; après avoir attaché un morceau de papier à l'allumage à la lampe, les flammes atteignirent la tapisserie et le feu prit de grandes proportions.

Des logements pour les sans-abri

Voici venir l'hiver, et huit ans après la guerre des milliers de familles du Nord vivent encore sous le carton bitumé et la tôle ondulée



Il y a exactement un an, nous nous élevions ici même contre les lenteurs intolérables apportées dans l'achèvement de la reconstruction, et nous réclamions avec énergie qu'un ultime effort fut accompli, pour tirer de leur lamentable situation, les milliers de familles sinistrées de la région du Nord, qui sept ans après les hostilités, vivaient encore dans de pitoyables abris de fortune, sous le carton bitumé et sous la tôle ondulée.

Deux mois se sont écoulés depuis lors... douze mois, au cours desquels, on aurait pu penser, sinon rétrograder, du moins atténuer la véhémence de la critique impartiale, qui heureusement ne perd jamais ses droits.

Que retrouvons-nous, au seul de ce huitième hiver d'après-guerre, en ce mois de novembre gris et maussade, annonciateur de frimas prochains ?

Partout nos cantons qui ont le plus souffert de la tourmente. De ci, de là, vous voyez bien certes des habitations confortables, coquettes, cosues même, érigées grâce à l'appoint de dommages de guerre, trop libéralement accordés.



C'est dans de misérables abris, dans le genre de ceux-ci, que des centaines de familles de la région du Nord, vont encore cette année passer l'hiver.

C'est aussi le cœur serré, par contre, que vous retrouvez partout, baraquements branlants et fissurés, demi-lunes froides et malsaines, toutes sortes d'abris provisoires, dans lesquels des familles entières souffrent et s'étiolent menacées par la maladie.

Deux mille sinistrés sans-abri à Baillieux

Sait-on qu'à Baillieux, notamment, où l'étranger de passage s'exaltait devant les coquettes villas, aux pignons dentelés, aux façades sculptées, aux portes de chêne massif, décorées de ferronneries artistiques, pures merveilles de style flamand, il est encore dans les quartiers ouvriers, plus de 2.000 personnes qui depuis près de huit ans n'ont plus de toit au-dessus de leur tête.

Sait-on que ces deux mille habitants sont encore aujourd'hui logés dans 405 baraquements — en bois, d'hiver en hiver plus ou moins.

Qui sera champion du macaroni ?



Les concours de mangeurs de « macaroni » ne sont pas rares en Italie. Le premier prix revient à celui qui a le plus rapidement avalé le plat copieux, imposé. L'épreuve, à en juger, d'après la photographie, ne laisse pas d'être intéressante.

Le succès de l'emprunt belge en Angleterre

La souscription au nouvel emprunt belge s'est ouverte avec une prime de 4 7/8 à 5. Aucune souscription inférieure à 1.000 livres sterling n'a été retenue et celles allant de 1.001 à 10.000 livres n'ont été acceptées que pour 100. On n'a pas encore fait connaître la répartition effectuée entre les souscriptions supérieures à 10.000 livres sterling.

En Suisse

La souscription de la tranche suisse de l'emprunt belge a été close en raison de l'affluence excessive des demandes.

DEUX JEUNES GENS POIGNARDÉS A BERLIN

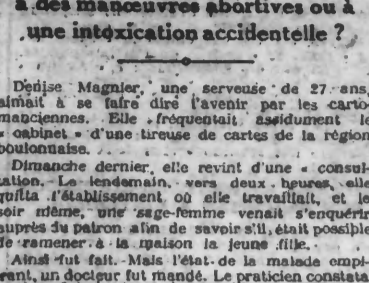
On mande Berlin que la nuit dernière deux jeunes gens ont été trouvés morts dans une rue de Berlin. Ils avaient été frappés de plusieurs coups de poignard. Le meurtrier n'a pas été retrouvé.

MORT DE FROID AU CIMETIERE D'HESSDIN

Descendu du train de 16 h. 20, accompagné de ses enfants Enki, jour de la Toussaint, un rentier de Maresqui, M. Gustave Fay, âgé de 70 ans, se rendait au cimetière d'Hessdin. Arrivé à la tombe de l'un des siens, il s'écroula, soudainement frappé d'une congestion occasionnée par le froid. Deux pharmaciens qui se trouvaient dans la nécropole lui prodiguèrent, en vain, des soins pressés, pendant qu'on appelait un docteur qui ne put que constater le décès.

Une mort mystérieuse à Boulogne-sur-Mer

Une jeune bonne a-t-elle succombé à des manœuvres abortives ou à une intoxication accidentelle ?



Denise Magner, une servante de 27 ans, aimait à se faire dire l'avenir par les cartomancs. Elle fréquentait assidûment la « onbette » d'une tireuse de cartes de la région boulognaise.

Dimanche dernier, elle revint d'une consultation. Le lendemain, vers deux heures, elle quitta l'établissement où elle travaillait, et le soir même, vers sept heures, venant l'enquête auprès du patron afin de savoir s'il était possible de ramener à la maison la jeune fille.

Ainsi fut fait. Mais l'état de la malade empirant, un docteur fut mandé. Le praticien constata que la jeune fille, enceinte, était sous le coup d'une intoxication mystérieuse et ordonna un transfert à l'Hôpital « Saint-Louis ».

Vendredi, Denise Magner, dégoûtée, le médecin de service, refusa de délivrer le permis d'inhumer, d'autant plus que Denise Magner venait d'accoucher d'un fœtus de quatre mois.

La Mairie avisée, prévint le Parquet qui ouvrit une instruction.

L'enquête se dirigera, croyons-nous savoir, vers les conclusions du médecin légiste, vers le fait de savoir si la mort de la servante est due à une intoxication par breuvages, sur la nature desquels on n'est encore averti, ou bien suite de manœuvres criminelles, ou pour une autre cause.

La fin tragique d'un artiste dramatique entre Arras et Paris

Il est tombé d'un train et s'est tué

M. Henri Coste, l'artiste dramatique bien connu a été victime d'un accident de chemin de fer. Il avait pris place à 2 h. 30, à ARRAS, dans le rapide de Paris, le premier train pour Paris. C'est à la gare de Valenciennes, que le train s'arrêta et que M. Henri Coste fut précipité sur le ballast, se tuant sur le coup.

M. Henri Coste qui était âgé de cinquante-cinq ans. Après un long séjour à l'Hôtel, où il avait été brillamment accueilli dans le répertoir classique, il avait été nommé directeur de la troupe de théâtre. C'est au cours de l'une d'entre elles qu'il vint de trouver la mort.

Le corps du malheureux artiste a été déposé à la Mairie de Valenciennes. M. Coste, comme saire spécial de la gare du Nord, a ouvert une enquête pour dégager les responsabilités de ce regrettable accident. Le wagon de deuxième classe où se trouvait M. Henri Coste, a été placé sous scellés.

LA VIE QUI PASSE L'HARMONIE DES JAUNES

VOICI enfin une histoire reconfortante. Mme Poulot, marchande de nouveautés à Pau, avait un mari volage qui venait fréquemment à Paris, soi-disant pour ses affaires, en réalité pour se divertir.

Constatant de son infirmité, l'épouse fatiguée ne fit ni une ni deux : loin de passer chez l'armurier ou chez le marchand de vitriol, elle prit son parti et se fit faire une fausse barbe et d'une grosse caisse. Et le lendemain matin, habillée en homme et coiffée d'une casquette, elle installa son énorme faux nez devant les fenêtres d'un élégant hôtel du boulevard Saint-Germain et allaquait une bruyante caudée. En un instant, les passants s'étaient rassemblés et tous les locataires de l'hôtel s'étaient mis à leurs fenêtres, y compris un peignoir fantreluché qui était celui de sa rivale et un impressionnant pyjama rouge qui était celui du mari.

A ce moment, les coups de grosse caisse s'interrompirent.

Mesdames et Messieurs, clama alors Mme Poulot d'une voix de stentor, vous venez devant vous à la deuxième fenêtre du troisième étage en face, un homme grisonnant qui tient contre lui une petite poule. Eh bien, c'est un... qui vient faire la bombe à Paris pendant que sa pauvre femme est à Pau en train de trimmer pour lui !

Sur quoi, l'épouse virgote arracha sa barbe de sapeur et on lui fit une ovation tantôt que la fenêtre incriminée se referma brusquement devant une tempête de sifflets...

Or, je pense qu'on devrait donner la plus large publicité à cette affaire afin de prouver à ce monde de femmes outragées que l'on n'a qu'un seul moyen de se venger avec plus d'efficacité et d'effet, sinon avec autant d'efficacité, en tapant sur une grosse caisse qu'en lançant un brownin.

On pourrait même encourager dans cette excellente voie les « malheureuses en ménage » en leur recommandant de se rendre à leur intention et en leur apprenant l'usage d'instruments à leur choix et en rapport avec la profession ou les fonctions de leur mari, par exemple le pistolet. « Tu auras ton vengeance ».

On ressusciterait du même coup tout un lot de chansons à succès d'il y a 20 ans et l'industrie de circonstance « Revue de l'épouse » : « Oubliions le passé » ou « Tu reviendras quand même » de Rico.

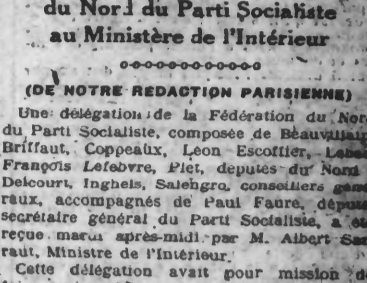
Plus tard enfin, on formerait dans chaque quartier, une troupe de femmes trompées et méridiennes une Société de musique qui pourrait s'appeler par exemple « Polyvalente artistique » ou « Harmonie des jaunes ».

Et cela remplacerait avantageusement les musiques patriotiques qui ont depuis longtemps cessé de servir de l'épouse, mais ce sont des élites, pour servir dans les économies.

André PAGE.

POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DU NORD

Une démarche de la Fédération du Nord du Parti Socialiste au Ministère de l'Intérieur



(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Une délégation de la Fédération du Nord du Parti Socialiste, composée de Beauvillain, Briffaut, Coppéaux, Léon Escottier, Léon François Lefebvre, Plet, députés du Nord, Delcourt, Ingheles, Salegro, conseillers généraux, accompagnés de Paul Faure, député, secrétaire général du Parti Socialiste, a été reçue mardi après-midi par M. Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur.

Cette délégation avait pour mission de faire part au Ministre, de l'agacement de la Fédération du Nord du Parti Socialiste, émané provoqué par le retard apporté à la convocation du corps électoral du département du Nord en vue des élections législatives complémentaires.

Léon Blum, après avoir présenté la délégation, a indiqué que les populations du Nord ne comprendraient pas que leur représentation soit diminuée, étant donné l'importance des intérêts sociaux et économiques du Nord comme département.

Léon Escottier a ensuite précisé que, juridiquement, les élections complémentaires étaient de droit pour le département du Nord qui avait perdu trois députés.

Les résultats du recensement font ressortir un excédent de plus de 12.000 habitants de nationalité française au-delà d'un million 725.000, ce qui maintient les droits du Nord à 24 députés.

M. Albert Sarraut, après avoir écouté très attentivement l'ensemble de ces explications, a répondu que le Ministère de l'Intérieur n'avait jusqu'à présent examiné la question qu'au point de vue administratif pour les différents départements où des vacances s'étaient produites.

C'est au Conseil des Ministres, a ajouté M. Sarraut, qu'il appartient de prendre la décision en ce qui concerne la date des élections législatives complémentaires et il a donné l'assurance formelle que la question serait soumise à la plus prochaine délibération.

Ajoutons que Léon Blum, député, secrétaire du Groupe Socialiste parlementaire, s'était excusé au dernier moment, mais avait tenu à faire connaître au Ministre qu'il appuyait chaleureusement la démarche des représentants de la Fédération du Nord du Parti Socialiste.

Trente-huit Espagnols et Italiens arrêtés près de Perpignan

La gendarmerie et la sûreté ont arrêté dans les environs de Perpignan et à Estagel, trente-huit individus espagnols et Italiens, d'âge et de professions divers.

Ils seraient incriminés dans des complots politiques ourdis en Italie et en Espagne.

Ces arrestations se rapportent, d'après les renseignements révolutionnaires espagnols, à des individus, qui appartiennent à une association adroitement organisée, se rendant en Espagne, habillés en touristes. On a trouvé dans leurs sacs des téléphones de campagne, des guides et un fournil complet.

Des inspecteurs de la sûreté de Paris... la police mobile de Toulouse, de Montpellier et de Marseille sont arrivés.

Les conversations de Thoiry et le Reichstag

La Commission des Affaires Étrangères du Reichstag, qui s'est réunie à Berlin, a commencé à publier le communiqué officiel suivant :

Après les déclarations détaillées de M. Stresemann, le général Von Pawel, parla du contrôle militaire et des Associations Allemandes. Il y a eu ensuite un débat prolongé, au cours duquel M. Kutz, ministre de l'Intérieur, fournit certaines explications au nom du Gouvernement.

Suivant les journaux les déclarations de M. Stresemann auraient porté sur les conversations de Thoiry, et sur les négociations qui se poursuivent entre la France et l'Allemagne. Il aurait insisté sur le fait que pleine et entière confiance régnait toujours de part et d'autre, et que rien n'autorisait une conception pessimiste de la situation.

D'après certains bruits des paroles très vives auraient été échangées entre le ministre des Affaires étrangères et le député nationaliste Hoetzsch pendant le débat sur le contrôle militaire.

Chapeau de reine

(W. W. Ph.)



Voilà l'artiste Benjiko Kurahima, avec le chapeau... le premier Etat japonais qui se soit lancé dans la mode.